



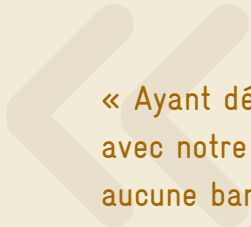
Vendre à terme une maison d'habitation

Témoignage de Charlotte



« Nous avons repris à trois associés une ferme d'élevage dans le Lot : 40 hectares, une maison d'habitation et plusieurs bâtiments dont certains à rénover. Terres et bâtiments agricoles ont été achetés par la Foncière Terre de Liens, mais pour la partie habitation et locaux de notre association culturelle, La Talvère, nous avons réfléchi à une autre solution. Ayant déjà trop d'emprunts avec notre installation, aucune banque ne nous aurait accordé un nouveau prêt. Dans une première négociation, la solution du viager avait été envisagée, mais les anciens propriétaires l'ont finalement refusée. Nous avons dû nous creuser la tête. Nous avons consulté un notaire qui nous avait été recommandé pour son ouverture d'esprit et sa compréhension vis-à-vis de situations comme la nôtre.

C'est donc fort des éléments qu'il nous a donnés que nous nous sommes retournés vers la notaire de nos anciens propriétaires pour présenter la formule de la vente à terme. Nous avons versé un « bouquet » correspondant à la moitié de la valeur de la maison, une somme que nous avons empruntée à nos familles et réseaux de connaissance. L'autre moitié de la valeur est payée sous forme de mensualités étalées sur 15 ans ».



« Ayant déjà trop d'emprunts
avec notre installation,
aucune banque ne nous aurait
accordé un nouveau prêt »